

Animations et évènements

Le 31 mai

Gil De Bassan peintre

Gil De Bassan a proposé à la nouvelle équipe municipale, par sympathie, d'offrir à la commune une de ses roses, qu'il peindra sur le mur du cimetière.

Gil De Bassan est connu en France et à l'étranger pour sa peinture très « pop », colorée et joyeuse, mais aussi par son habitude de peindre de belles grandes roses colorées sur les murs, à la demande, partout où il voyage.

On en trouve de nombreuses en France de Paris à Toulouse, mais aussi dans le monde de Miami à Dakar, ou encore dans les Caraïbes.

Il sera là toute la journée du dimanche 31 mai. Nous organisons une rencontre-atelier avec les enfants et jeunes de la commune (se renseigner en Mairie) qui pourront participer sous son égide.

Chacun et chacune seront les bienvenues pour assister et discuter avec l'artiste.

Le site de Gil De Bassan : <https://www.gildebassan.net>

Le 21 juin

Le conseil municipal organise un évènement pour les habitants de Saint-Amancet, afin de se rencontrer et échanger autour d'un repas partagé et d'un moment convivial. La mairie offre l'apéritif et les grillades, les personnes viennent compléter le repas avec une salade, une tarte, une quiche ...

Un tournoi de pétanque sera organisé en début d'après-midi.

21 juin oblige, la musique sera présente de toutes façons.

Cet évènement se fera sur la place de la mairie.

Le 13 juillet

Repas réunionnais suivi d'une séance de cinéma en plein air

L'association réunionnaise « Z'oreille la fée » dont le siège est à Saint-Amancet, propose un choix de deux plats à réserver : « Carry de poulet coco » ou « Rougail saucisse » à 10€ le plat. Attention il n'y a que 50 places. Sur réservation en Mairie.

A la suite du repas, sera proposée, sans limitation de place, une séance de cinéma plein air avec la structure départementale « Cinécran ». Le film choisi est « En Fanfare ».

Entrée gratuite. Buvette sur place. Cette animation se fera sur le terrain de jeux.



Petit journal de Saint-Amancet

Du 04 mai 2026

Voici notre second bulletin municipal.

Nous essayerons de sortir un exemplaire après chaque Conseil Municipal et nous informerons sur les opérations particulières par des bulletins (tracts – affiches) spécifiques

Vous trouverez sur le site de la Commune : <https://www.mairie-saint-amancet.fr> les informations et les Procès-Verbaux des conseils municipaux. Une partie du site est mise à jour. Nous finaliserons l'ensemble sous peu.

Vous trouverez les informations, les délibérations et les PV des conseils municipaux, dans les boîtes d'affichage municipales (en Mairie et à côté de la boîte postale d'envoi).

Conseil Municipal du 28 avril

Le conseil municipal a voté 13 délibérations dont les Comptes Financiers Uniques 2025 et les budgets primitifs « Commune » et « Eaux et voirie » 2026.

Concernant les budgets de la commune

Ces budgets sont des budgets primitifs et peuvent être modifiés en cours d'année par des délibérations modificatives, si besoins. Il y a deux budgets municipaux différenciés : Le budget de la « commune » et le budget « Eau et assainissement ». Ce sont des budgets comptables annuels, ils ne font pas état des trésoreries disponibles.

Il n'y a pas en 2026 de grands travaux à réaliser. Néanmoins des études préparatives des futurs grands travaux pourront être mises en œuvre.

En ce qui concerne le budget municipal en dépenses de fonctionnement :

Nous avons tenu compte des factures 2026 déjà présentées ou soldées (divers interventions), et celles prévisionnelles (exemple : Onf...)

Nous avons repris les montants des lignes de fonctionnement habituelles sur l'année en les indexant aux augmentations prévisibles (exemple : maintenances...), et en minorant certaines (exemple : fournitures administratives...)

Nous avons augmenté certaines lignes notamment la dotation aux associations, les contributions aux scolaires.

Nous avons provisionné le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, pour équilibre.

Nous avons provisionné des investissements pour des travaux sur les bâtiments municipaux. Cela inclue aussi d'éventuelles interventions concernant le cimetière. De même nous avons provisionné l'éventualité de travaux de déshumidification de l'église, d'un premier aménagement de la glacière, d'achat d'éléments de prévention routière, ainsi que l'aménagement de l'aire de jeux.

Le budget primitif de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses pour 2026

En fonctionnement à 926 206,06€

En investissement à 1 110 281.92 €

Concernant le budget « Eaux et assainissement »

Les travaux de voirie et d'assainissement sont maintenant finis. Les réceptions ont été faites. Il restait sur 2026 quelques factures à solder. Les plus importantes ont été payées en début d'année.

Une première action comptable était nécessaire : Le versement en 2025 du budget de la commune vers le budget d'exploitation du budget « assainissement » devait être réimputer vers le budget investissement. Cette opération a été équilibrée par une écriture comptable, indiquée par le Comptable du Trésors Public, (les sommes sont des sommes comptables et non pas « financières »)

Le budget annexe de l'Eau & assainissement s'équilibre en dépenses et recettes pour 2026

En fonctionnement à 1 108 041.53 €

En investissement à 1 933 266.20 €

Autres informations

**Les noms pour la commission des impôts directs seront proposés, après délibération du Conseil Municipal, à la Direction Départementale des impôts, Celle-ci, choisira 12 personnes sur les 24 proposées. Ne peuvent y être nommés que celles et ceux assujetti.e.s aux d'impôts directs, ce qui exclue les locataires.*

**Lise Berthoumieux a été nommée référente fibre (avec le Maire).*

**Nicolas Barrau (titulaire) et Marie Prisset (suppléante) sont nommé.e.s référent.e.s « incendies et secours ».*

Commission fleurissement

La commission a réinstallé des bacs à différents endroits de la commune. Elle continuera le fleurissement dans les jours et semaines qui viennent

Étude des écrevisses

Depuis maintenant 5 ans, la Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique mène une étude des populations d'écrevisses à pattes blanches, espèce autochtone dont la survie est préoccupante, sur le département du Tarn, en collaboration avec plusieurs partenaires et bénévoles. Cette étude a pour objectif d'améliorer les connaissances sur les espèces d'écrevisses présentes et de contribuer à leur préservation. À ce titre, ces prospections auront lieu en soirée, de début juin à fin août. Durant cette période, il est donc possible que vous observiez la présence de lumières, liées à ces interventions, aux abords des cours d'eau.

ATTENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nous souhaitons rappeler à toutes et tous l'importance de respecter les vitesses limitées dans la commune. Il nous revient que trop de nos concitoyens.n.e.s roulent bien trop vite et ne respectent pas les signalisations, surtout dans le Gourgo D'en Bassal et la rue des abreuvoirs où la vitesse est limitée à 30km/h.

DES ENFANTS JOUENT DANS LE VILLAGE DES PROMENEURS MARCHENT DANS LES RUES

Nous allons le plus rapidement possible intervenir sur l'ensemble de la commune à ce sujet, en réfléchissant à des aménagements et des panneaux spécifiques. La question de la vitesse limitée est aussi mise à la réflexion. Toutes les suggestions sont les bienvenues. Un cahier de proposition sera disponible en Mairie, et par mail.

Rappel : tris des déchets et local poubelles

Les éboueurs et le Sipom, nous ont informé que plusieurs fois des bouteilles en verre avaient été déposées dans les bacs poubelles réservés au papier.

Nous rappelons au-delà de l'acte citoyen nécessaire de respect de l'environnement, que de tels actes sont passibles d'amendes d'une part ; d'autre part les éboueurs peuvent être blessés par la manipulation de ces déchets (papiers) normalement indemnes de verre. Si cela se produisait, une plainte pourra être déposée avec enquête de responsabilité.